



Sommaire

- Edito
- Kermesse
- Rentrée scolaire
- Les assistantes maternelles
- Association du site Pyrôme
- Vie pratique : Revenus et prêt immobilier ?
- Informations
- Agenda

Info Mairie

Moulins



Mardi 14h00 - 18h00

Vendredi 14h00 - 17h00



05 49 81 44 85



mairie-moulins@mauleon.fr

Mauléon



Lundi au Mercredi

8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Jeudi

8h30 - 12h30 13h30 - 18h30

Vendredi et veille jour férié

8h30 - 12h30 13h30 - 16h30



05 49 81 17 00



mairie@mauleon.fr

Edito

L'été touche à sa fin, les écoliers ont déjà repris depuis quelques semaines déjà. Comme c'est maintenant l'habitude depuis le début de ce mandat, nous organisons une demi-journée désherbage le 20 octobre prochain. Je vous invite donc à participer à cette demi-journée qui se passe dans la bonne humeur !

Nous sommes au 13ème numéro du petit Moulinais, nous avons déjà une importante liste d'abonnés, mais il ne faut pas hésiter à en parler autour de vous, il est facile de s'inscrire, il faut simplement envoyer un email à la mairie et demander l'inscription à la liste de diffusion.

Vous pouvez aussi revoir les anciens numéros du journal sur le site :

 www.passepresentfutur-moulins79.com/le-petit-moulinais/

Si vous avez des remarques, idées d'articles veuillez nous contacter à l'adresse :  mairie-moulins@mauleon.fr

Je vous souhaite une
bonne lecture !

Denis Morin



Kermesse



Le 30 Juin, l'école Notre Dame organisait sa kermesse annuelle.

Cette année, le thème portait sur les émotions, et particulièrement sur le dessin animé, VICE VERSA. Les personnages de la peur, la colère, la tristesse et de la joie étaient représentés sur le char.

Après ce défilé haut en couleur et chaleur, les enfants se sont donnés volontiers au spectacle. Cette kermesse fut riche en émotion pour avoir remercié, Elise, qui est partie enseigner dans une autre commune, ainsi, qu'Eva, qui a fini son année scolaire.

Après un après-midi où les enfants ont pu s'amuser à de nombreux stands jeux, les 260 personnes ont pu se régaler avec les moule-frites.

Cette année encore, la kermesse fut une réussite.

Rentrée scolaire



Les élèves de Moulins ont fait leur rentrée à l'école Notre Dame, comme partout ailleurs en France, le lundi 3 septembre.

Les 85 élèves ont été accueillis par une équipe pédagogique en partie renouvelée.

Caroline Dauvin assure désormais la classe en CM1/CM2 en remplacement d'Elodie Huteau partie pour l'école St Joseph de Mauléon. Nous souhaitons la bienvenue à Caroline et belle route à Elodie. Marie-Brigitte Drouet est présente également en CM en tant qu'AVS.

En CE1/CE2, une nouvelle enseignante également, Clarisse Sébabé. Elle remplace Elise Puichaud qui a pris la direction de l'école Ste Marie de Beaulieu s/s Bressuire. Nous nous réjouissons également de l'arrivée de Clarisse et remercions Elise pour les années passées avec nous. Pour la classe maternelle, c'est Nadia Airaud qui enseigne sur les jours de décharge de direction. Bienvenue également à Nadia.

Pour les autres classes, Ludivine Morisset a en charge la classe de CP/CE2 et Patrice Tricoire la classe de PS/MS/GS aidé de Julia Masson et Chloé Pontoire.

Le thème de l'année s'intitule « S'épanouir dans le monde qui nous entoure. ». Il s'agit du 3ème volet du projet entamé en 2016. Il nous permettra notamment de mener des actions autour de l'environnement, telles que les opérations « Nettoyons la nature », « désherbage » et « plantations ».

L'équipe pédagogique continue d'être entourée pour mener ses projets des associations de l'école APEL et OGE. Nous les en remercions.

Les assistantes maternelles



Les assistantes maternelles accueillent des enfants à partir de la naissance jusqu'au besoin des parents.

Selon les agréments obtenus elles peuvent avoir en garde 2 à 4 enfants. Les horaires sont très variables en fonction des plannings des parents, du lundi au vendredi, éventuellement le samedi avec un jour de repos le dimanche.

Leur rôle est de veiller sur les enfants. Elles assurent leur sécurité, leur bien-être et les éveillent par des activités comme le bricolage, la lecture, les promenades.

Ces derniers temps, à Moulins, le nombre d'enfants à garder est en diminution. Certaines assistantes maternelles accueillent des enfants d'autres communes.

Nous avons 6 assistantes maternelles :

- Carine BRUZON (09 83 97 99 11)
- Valérie FAVROUL (05 49 81 39 79)
- Marie-Christine MAUDET (05 49 81 63 14)
- Nadia SANTOS (05 49 81 61 34)
- Ibtissam SEMGANI (05 49 81 10 55)
- Myriam TAVENEAU (05 49 81 87 25)



Elles sont conseillées, si besoin, par la PMI (Protection maternelle et infantile) pour tout ce qui concerne l'enfant. Par ailleurs elles sont soutenues par le RAM (Relais Assistante Maternelle) du Centre Socio-Culturel (CSC) de Mauléon pour tout ce qui est administratif et animation.

En effet, le RAM organise des matinées récréatives trois fois par semaine, hors vacances scolaires, les mardis et vendredis sur les communes du grand Mauléon et les jeudis à Mauléon ville. Durant ces matinées, les assistantes maternelles rencontrent leurs collègues des autres communes et ainsi peuvent échanger.

De plus, ponctuellement, des spectacles ou activités (Bébés lecteurs, ateliers musique et autres...) animés par le CSC pour les multi-accueils de St Pierre des Echaubrognes et Mauléon leurs sont aussi proposés.

Elles suivent aussi des formations pour leur permettre d'exercer leur métier au mieux.

Une fois par an, aux alentours du 19 novembre (Journée nationale des assistantes maternelles) celles-ci organisent avec les parents ou futurs parents un goûter animé pour se faire connaître. Cette année, cette rencontre a été fixée le mercredi 21 novembre à la salle Augustine Vion de 16h00 à 18h30.



C'est avec grand plaisir qu'elles invitent toutes personnes intéressées.



Association Pyrôme



L'association du **Site de Pyrôme** créée en 2003 est composée de 20 membres principalement des Moulinais ou des Chapelais, le site est sur la commune de La Chapelle-Largeau mais jouxte celle de Moulins. Le projet de cette association est de rénover le moulin et la mise en valeur des rochers.

Au mois de juillet une quinzaine de membres, armée de faucilles, sécateurs, fourches etc., ont fait un lifting des rochers. Cet été, l'association a participé à deux manifestations:

22 juillet, la Fête Estivale du cheval à La Chapelle-Largeau

Dans le cadre de cette manifestation, l'association a été invitée à présenter son projet. Le matin, les randonnées pédestre, équestre et VTT, ont trouvé sur leur chemin un ravitaillement, situé sur le petit parking près du moulin de Pyrôme et tenu par quelques membres de l'association. Les randonneurs tout en se restaurant ont pu observer les travaux de rénovation du moulin tandis que les chevaux pouvaient apprécier la fraîcheur des sous-bois proches du moulin. Sur une prairie de la Pommeraie des voitures anciennes étaient mises à la disposition de marcheurs "fatigués" pour revenir sur la Chapelle-Largeau.

L'après-midi, sur l'aire de la manifestation, à La Chapelle-Largeau, l'association a présenté une exposition photographique sur l'évolution du site de Pyrôme. Les visiteurs et participants ont pu aussi se faire photographier à côté d'une belle "Vedette", voiture de 1952 et récupérer leurs photos aussitôt.



17 août, Les Vendredis du Patrimoine: Pyrôme et La Corbelière

Pendant 7 vendredis estivaux, la municipalité a organisé "Les Vendredis du Patrimoine" dans différents endroits, des visites guidées par des habitants ou associations. Le 17 août les communes de La Chapelle-Largeau et Moulins étaient conjointement à l'affiche pour la dernière avec les 2 sites de Pyrôme et La Corbelière.

La visite a été animée par les associations "Site de Pyrôme" et les "Chemins de La Corbelière". Vers 18h, les maires des deux communes, Jean-Luc Grimaud et Denis Morin, ont accueilli les 50 personnes rassemblées pour l'occasion à la ferme de la Pommeraie.

Le cortège a pris le chemin du moulin où Christian Baufreton de l'association "Site de Pyrôme" a narré un peu l'histoire de celui-ci: on se souviendra de l'année de construction en 1796, les marques en forme de croix sur les pierres peut-être pour chasser le diable proche, le système Berton pour le déploiement des ailes, et l'association du moulin à vent de Pyrôme avec celui à eau des Morines, puis son abandon au début du 20ème siècle et enfin le projet actuel de rénovation de celui-ci.

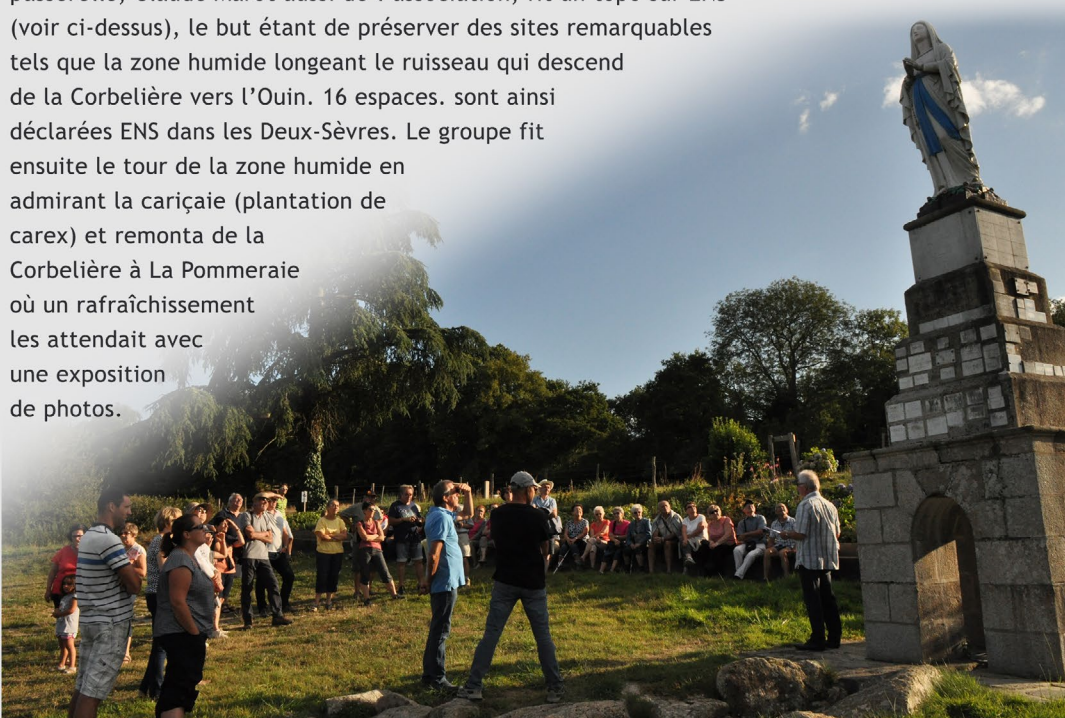


La visite continua vers les rochers et notre narrateur expliqua l'exploitation des carrières de quartz pour les chemins, le classement en site protégé sous la pression de N. Gabillaud, et bien sûr pour finir par une légende des farfadets. Puis le groupe contourna les rochers pour emprunter le nouveau chemin qui descend à la Corbelière en traversant la limite entre La Chapelle et Moulins.



A la Corbelière, Claude Ménard de l'association "Les Chemins de la Corbelière" a pris la parole à son tour. Après avoir souligné les récentes dégradations malveillantes du site, il expliqua la genèse de celui-ci jusqu'à nos jours, lieu de pèlerinage depuis quelques siècles, au milieu des années 1950, l'utilisation des chômeurs par l'abbé Guilloteau pour la construction de l'esplanade, et depuis quelques années la classification du site plus quelques prairies et la "zone humide" en "Espace Naturel Sensible (ENS)", soit environ 5 hectares. Il termina son exposé par l'histoire de René Moreau, au XVII^e siècle, garçon de la Chaponnière voisine, devenu prêtre et décédé à Fontenay, et la légende de la source "miraculeuse" qui lui est rattachée.

Les visiteurs descendirent ensuite vers la zone humide et sur la petite plate-forme le long de la passerelle, Claude Marot aussi de l'association, fit un topo sur ENS (voir ci-dessus), le but étant de préserver des sites remarquables tels que la zone humide longeant le ruisseau qui descend de la Corbelière vers l'Ouin. 16 espaces. sont ainsi déclarés ENS dans les Deux-Sèvres. Le groupe fit ensuite le tour de la zone humide en admirant la cariçaie (plantation de carex) et remonta de la Corbelière à La Pommeraie où un rafraîchissement les attendait avec une exposition de photos.



Domiciliation des revenus et prêt immobilier :

Doit-on verser son salaire dans la banque qui accorde le prêt ?

Vous souhaitez contracter un crédit immobilier dans une banque, alors que votre salaire est versé dans un autre établissement bancaire ? Devrez-vous obligatoirement rapatrier vos revenus dans la banque qui vous accordera le prêt immobilier ? Les règles changent en 2018 afin de garantir plus de droits aux emprunteurs.



Vous avez contracté un prêt immobilier avant le 31 décembre 2017 :

L'établissement dans lequel vous demandez un crédit immobilier peut exiger que vous ouvriez un compte dans son établissement et que vous domicilieiez vos revenus d'activité chez lui. Cependant, la banque ne peut pas l'imposer à l'emprunteur, et cette domiciliation peut faire l'objet, d'une contrepartie individualisée sous certaines conditions.

Vous contractez un prêt immobilier après le 1er janvier 2018 :

À partir du 1er janvier 2018, les établissements de crédit qui conditionnent l'octroi d'un crédit immobilier à la domiciliation des salaires ou revenus assimilés de l'emprunteur ont l'obligation d'en informer clairement l'emprunteur.

Les banques doivent notamment préciser la nature de l'obligation de domiciliation. En contrepartie de la domiciliation bancaire pour obtenir un crédit immobilier, les établissements ont l'obligation de consentir un avantage individualisé au prêteur.

L'avantage individualisé peut être un taux de crédit préférentiel par exemple.

À partir du 1er janvier 2018, la durée pendant laquelle la banque peut imposer au particulier qui contracte un crédit immobilier de domicilier ses revenus dans son établissement est limitée à 10 ans. À l'issue de ce délai, l'avantage individualisé qui vous a été accordé en contrepartie de cette domiciliation vous est définitivement acquis. Vous pourrez alors choisir de domicilier vos revenus dans un autre établissement.

Si vous souhaitez domicilier vos revenus dans un autre établissement bancaire avant 10 ans, vous perdrez le bénéfice de votre avantage individualisé pour les prochaines échéances : le taux de votre crédit pourrait augmenter par exemple.

Pour en savoir plus :

Vous pouvez consulter le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics :

 www.economie.gouv.fr/particuliers/credit-immobilier-protection-consommateur-renforcee



Antenne relais

L'opérateur téléphonique Orange nous a fait part de l'installation d'une antenne pour améliorer la couverture en téléphonie et Internet mobile. Une antenne d'une hauteur d'environ 11.9 mètres sera installée dans la cours derrière la mairie juste à côté du nœud de raccordement téléphonique. Celle-ci sera installé courant 2019, pour le moment le calendrier n'est pas encore défini. Elle permettra de mieux couvrir Moulins et ses environs.



Les actualités des Rendez-Vous Numériques du Centre SocioCultuel

Comme tous les ans, les ateliers d'initiation à l'informatique redémarrent à partir du 09 octobre. Si vous êtes intéressés, c'est le moment de nous le faire savoir en téléphonant à l'accueil du Centre SocioCultuel Pays Mauléonais au 05 49 81 86 31.



Trucs et Astuces

La permanence des Trucs et Astuces vous ouvre ses portes tous les mercredis après midi de 14h30 à 17h30.

Ce rendez-vous peut vous intéresser si vous avez besoin de renseignements, conseils, petite assistance ou si vous avez des projets dans tout ce qui a attiré au numérique. (Tablettes, smartphones, ordinateurs, logiciels libres...).

Lieu : Espace numérique, place de la Croix Verte à Mauléon (ancienne école Paul Martin).



NOUVEAU A MAULEON : Un atelier de co-réparation

Date : samedi 06 octobre de 9h30 à 12h30

Lieu : place de la Croix verte à Mauléon (à l'ancienne Ecole Paul Martin)

Un grille pain en panne, un pull troué, une roue de vélo cassée ?

Ne jetons plus, retrouvons-nous et essayons ensemble de donner une seconde chance aux objets !

Vous êtes intéressés par cette démarche, vous avez des objets à réparer ou vous êtes passionnés de bricolage, couture, électronique ?

Venez donc participer à ce premier rendez-vous !



Collectes de papier

Cette année, l'APEL renouvelle ses collectes de papier, dans le but de récolter de l'argent pour l'école.

Cette première collecte aura lieu le SAMEDI 6 OCTOBRE 2018, de 10h à 12h, place de la Mairie.

Venez Nombreux !



17 Novembre Soirée FCPO

Ambiance Féria #2 à St Aubin

Venez Nombreux !





Agenda

Octobre

- 06 Octobre Collecte de papier de l'APEL, de 10h à 12h. Place de la Mairie
20 Octobre Désherbage de 10 à 12h

Novembre

- 17 Novembre Soirée FCPO *Ambiance Féria #2* à St Aubin
18 Novembre Rando des Meuniers

Décembre

- 14 Décembre Marché de Noël aux Halles à Mauléon



Le Petit Moulinois, publication numérique de la commune de Moulins.
Commune associée du Grand Mauléon.

Edition N° 13 Septembre 2018 Tous droits réservés.